

TEXTILE EXPRESS

Bulletin du Réseau RH Textile

N° 78, mai 2019

Sommaire

1. Normes du travail : salaire minimum et autres changements en vigueur
2. Instaurez une culture de la formation continue
3. Emplois saisonniers : du soutien pour les travailleurs
4. Qui sera l'« employé modèle » de 2020?
5. 2 nouvelles cohortes d'OMCI en préparation
6. On veut vous connaître pour mieux vous aider
7. Des formations subventionnées pour vous
8. Consultez les candidatures de [mai 2019](#)

NORMES DU TRAVAIL

Salaire minimum et autres changements en vigueur

Depuis le 1^{er} mai 2019, le salaire minimum se situe à **12,50 \$ l'heure** pour la plupart des employées et employés au Québec. Sur une base annuelle, une personne travaillant 40 heures par semaine devrait donc gagner au moins 26 000 \$. Ce changement s'ajoute à d'autres modifications importantes apportées récemment aux normes du travail.

À ce sujet, dans le cadre du volet hors-série des Grands Déjeuners CSMO, M^e David Rhéaume, associé chez Normandin Gravel Rhéaume Avocats Inc., a présenté en avril dernier certaines de ces nouvelles dispositions de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Par exemple, saviez-vous qu'il est interdit d'offrir un salaire moindre à un employé simplement en se basant sur le nombre d'heures travaillées chaque semaine? Si le taux horaire versé à un certain type de travailleurs est de 18\$ l'heure, vous ne pouvez donc pas offrir 15\$ l'heure à un employé occupant le même poste et possédant les mêmes compétences mais qui travaillerait à temps partiel.

Pour plus d'information sur les normes du travail, n'hésitez pas à consulter le site de la [CNESST](#).



TRANSFERT DES COMPÉTENCES

Instaurez une culture de la formation continue

La **formation de compagnons**, d'une durée de 2 jours, est un incontournable pour mettre en place une culture de transfert de compétences efficace, qui saura assurer la pérennité de votre entreprise. À ce sujet, les deux prochains rendez-vous auront lieu les [30 et 31 mai](#) à Joliette, ainsi que les [10 et 11 octobre](#) à Lévis (Saint-Nicolas). Vous préférez mettre l'accent sur la qualité? L'**Introduction au contrôle de la qualité** est une formation d'un jour qui donnera une base solide à vos employés.

Si vous souhaitez organiser une formation dans votre région, communiquez avec Étienne Marquis, coordonnateur, au 819 477-7910, poste 202, ou au emarquis@csmotextile.qc.ca.

EMPLOIS SAISONNIERS

Du soutien pour les travailleurs



RAPPORT SUR L'EMPLOI SAISONNIER
DE LA TABLE NATIONALE DE CONCERTATION
SUR L'EMPLOI SAISONNIER

L'importance du secteur saisonnier pour le développement des régions est bien connue. Or plusieurs travailleurs saisonniers sont malheureusement victimes du phénomène du « trou noir », soit la fin des prestations d'assurance-emploi avant la reprise des activités de leur employeur. Dans ce contexte, il faut applaudir la mise en œuvre des 14 recommandations émises dans le rapport de la Table de concertation sur l'emploi saisonnier.

Notamment, une enveloppe de 8 M\$ sera allouée à la reconduction d'un projet-pilote permettant de soutenir les travailleurs touchés par le « trou noir ». Dans le cadre de ce projet, les travailleurs saisonniers ayant épuisé leurs prestations d'assurance-emploi reçoivent une allocation équivalant à leur prestation d'assurance-emploi s'ils suivent une formation. Les entreprises saisonnières peuvent quant à elles obtenir un remboursement de 100 % des dépenses de formation admissibles, y compris les salaires de leurs employés jusqu'à concurrence de 20 \$ l'heure.

Vous pouvez consulter le rapport complet de la Table de concertation sur l'emploi saisonnier [en ligne](#). Pour plus d'information, communiquez avec votre centre local d'emploi.

COMPÉTENCES DU FUTUR

Qui sera l'« employé modèle » de 2020?

En collaboration avec les entreprises du secteur et le Service aux entreprises de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, le CSMO Textile a entrepris une vaste étude des compétences de la main-d'œuvre. L'objectif était d'établir les besoins à venir des entreprises, à moyen terme, dans un contexte où les organisations sont sensibles aux différentes options du virage numérique.

La phase 1 du projet est maintenant terminée. Elle consistait d'abord en une analyse de la littérature sur les compétences du futur. À ce sujet, les spécialistes s'entendent pour dire que les **habiletés relationnelles** prendront de plus en plus d'importance. En effet, en mettant l'accent sur le travail d'équipe et la qualité de vie au travail, les entreprises deviennent des milieux de vie basés sur la communication et la coopération. Des qualités comme le leadership, l'empathie, la capacité d'adaptation et l'ouverture d'esprit sont alors de mise. D'ailleurs, à la suite d'un sondage sur les besoins de formation, les répondants d'entreprises textiles semblent partager un grand intérêt pour le développement des habiletés relationnelles chez leurs employés.

Le rapport sur les compétences du futur sera rendu public prochainement. Surveillez nos publications pour plus d'information à ce sujet.



NOUVELLE MAIN-D'OEUVRE

2 nouvelles cohortes d'OMCI en préparation

En septembre prochain, les régions du **Bas-Saint-Laurent** et du **Saguenay-Lac-Saint-Jean** accueilleront chacune une nouvelle cohorte d'apprentis opérateurs et opératrices de machines à coudre industrielles (OMCI). Les inscriptions sont déjà lancées. Si ce projet vous intéresse, faites vite, car les places restantes sont limitées. Pour plus de détails, communiquez avec Marc Olivier Kenmo, chargé de projet RH, au 819 477-7910, poste 203, ou au mokenmo@csmotextile.qc.ca.

RENCONTRES RÉGIONALES

On veut vous connaître pour mieux vous aider



En mars dernier, le CSMO Textile a réuni des représentants de 6 entreprises et de 5 organismes d'employabilité, des formateurs chevronnés et d'autres intervenants à [Saint-Georges, en Beauce](#), afin de discuter des enjeux de main-d'œuvre qui touchent l'industrie textile. Pour les participants, ce fut un moment de réseautage intéressant qui leur a permis de mieux connaître les entreprises et les services disponibles dans leur région.

Le CSMO Textile souhaite poursuivre son travail visant à favoriser ces échanges d'information. Ainsi, d'autres rencontres régionales seront organisées au cours des prochains mois. L'expérience vous intéresse? Communiquez avec Normand Charpentier, chargé de projet – logistique et communications, au 819 477-7910, poste 222, ou au ncharpentier@csmotextile.qc.ca, et nous verrons à tout mettre en place afin de tisser des liens entre le milieu et ses partenaires.

AU CALENDRIER

Des formations subventionnées pour vous

Le CSMO Textile met tout en œuvre pour vous offrir des formations adaptées à votre réalité. Un remboursement partiel des salaires est offert aux entreprises admissibles.

Compagnonnage en milieu de travail formation de 16 heures

30 et 31 mai à Joliette | **10 et 11 octobre** à Lévis (Saint-Nicolas)

Introduction au contrôle de la qualité

6 juin (lieu à confirmer) formation technique de 6 heures

Procédés de teinture et finition des textiles

(Spécialisation technique en textile, module 3)

Début : 19 septembre à Saint-Hyacinthe

formation technique de 40 heures

Propriétés des matières textiles – Nouvelle cohorte

(Spécialisation technique en textile, module 1)

Début : 25 septembre

formation technique de 45 heures

Gérez le changement... judicieusement!

formation de 4 heures

2 octobre à Drummondville



Inscription en ligne au

www.csmotextile.qc.ca/evenements



À LA RECHERCHE DE CANDIDATS
AVEC EXPÉRIENCE?

EN AVRIL ET MAI, NOUS AVONS REÇU LES CANDIDATURES SUIVANTES :

Contremaître (Centre-du-Québec)

- ⇒ DEC en production textile
- ⇒ 30 ans d'expérience comme contremaître
- ⇒ Longue expérience en textile (cardage)
- ⇒ Formation SST, amélioration continue, ISO, KAIZEN, HACCP, ACIA
- ⇒ Expérience en ressources humaines
- ⇒ Disponible à temps partiel

Candidates à un poste de couturière (Montréal)

- ⇒ Des organismes d'employabilité nous ont fait parvenir les CV de trois candidates, désireuses d'apprendre métier d'opératrices de machines à coudre industrielles. Si vous offrez de la formation à l'interne, ces candidates pourraient vous intéresser.
- ⇒ Bilingues (anglais-français)
- ⇒ Expérience en service à la clientèle

Pour en savoir plus, communiquez avec nous
par courriel à reseaurh@csmotextile.qc.ca ou, par téléphone, au 819 477-7910, poste 202.

CONSULTEZ LES CANDIDATURES REÇUES

[Mai 2019](#)